



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

dépendance

Question écrite n° 107732

Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les inquiétudes du comité départemental des retraités et personnes âgées de notre département. Le bilan d'étape réalisé en 2005 du schéma gérontologique départemental fait apparaître un désengagement des financements de l'État. Si la maîtrise des coûts est une responsabilité partagée, l'évaluation des besoins départementaux à travers son schéma est primordiale pour offrir la répartition territoriale de l'offre équitable à toutes les personnes âgées du département. Aussi, il lui demande s'il compte mettre en place avec l'ensemble des acteurs institutionnels concernés une véritable concertation sur l'élaboration des perspectives de prises en charge à domicile et en établissement d'accueil des personnes âgées dépendantes.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107732

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 2006, page 11006